

Sur le genre *Acanthoxyurus* (Oxyuridae, Nematoda) Étude morphologique

par Jean-Pierre HUGOT

Résumé. — Description de *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. chez *Anomalurus derbianus* (Côte d'Ivoire) et *Acanthoxyurus beecrofti* n. sp. chez *Anomalurus beecrofti* (Gabon): Compléments morphologiques concernant *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928, *A. obubra* (Baylis, 1936), et *A. vincenti* Quentin, 1974.

Abstract. — The genus *Acanthoxyurus* Sandground, 1928, is parasitic in African Rodents : *Anomalurus* spp. and *Petromus* sp. Two new species are described : *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. in *Anomalurus derbianus* from Ivory Coast and *Acanthoxyurus beecrofti* n. sp. in *Anomalurus beecrofti* from Gaboon. The males are described in *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928, *A. vincenti* Quentin, 1974, *A. obubra* (Baylis, 1936).

J. P. HUGOT, Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire des Vers, associé au CNRS, 61, rue Buffon, 75231 Paris cedex 05.

INTRODUCTION

Le genre *Acanthoxyurus* Sandground, 1928, comprenait six espèces, toutes parasites de Rongeurs endémiques africains, réparties en deux sous-genres :

— sous-genre *Acanthoxyurus* s.s. ; parasite de Rongeurs anomaluridés (g. *Anomalurus*) ; cinq espèces, connues presque uniquement par les femelles décrites ou redécrites par QUENTIN (1974) ;

— sous-genre *Petronema* Hugot, 1983, parasite d'un Rongeur thryonomyidé (g. *Petromus*) ; une seule espèce, dont nous avons publié par ailleurs la redescription (HUGOT, 1983).

Dans ce qui suit nous décrivons deux nouvelles espèces dans le sous-genre *Acanthoxyurus* et nous complétons le travail de QUENTIN (1974) par la description des mâles de trois espèces appartenant au même sous-genre.

MORPHOLOGIE

Acanthoxyurus anomaluri Sandground, 1928

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : Nombreux mâles et femelles recueillis dans le gros intestin d'un *Anomalurus derbianus neavi* Dollman récolté en Angola (col. MACHADO). MNHN 643 D.

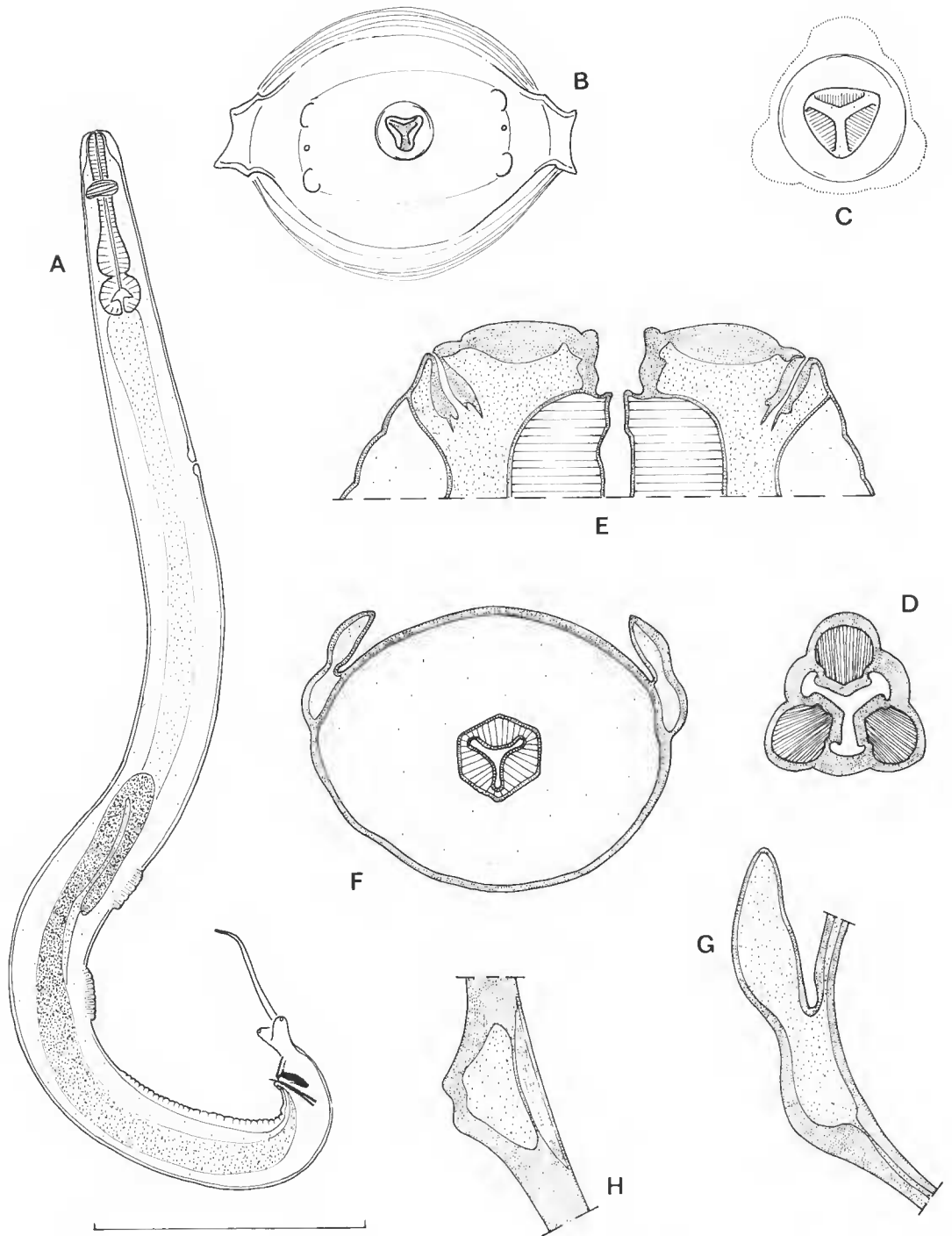


FIG. 1. — *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928. ♂ : A, vue latérale droite ; B, tête apicale ; C, *id.*, ouverture buccale, détail ; D, *id.*, dents œsophagiennes, coupe optique ; E, *id.*, coupe optique passant par les amphides, vue ventrale. — ♀ : F, coupe transversale du corps passant par les ailes cervicales ; G, *id.*, détail de l'aile cervicale ; H, détail de l'aile latérale sur une coupe transversale du corps, au niveau du bulbe œsophagien. (Valeur de l'échelle : A, 825 μ m ; B, G et H, 100 μ m ; F, 250 μ m ; C, D et E, 50 μ m.)

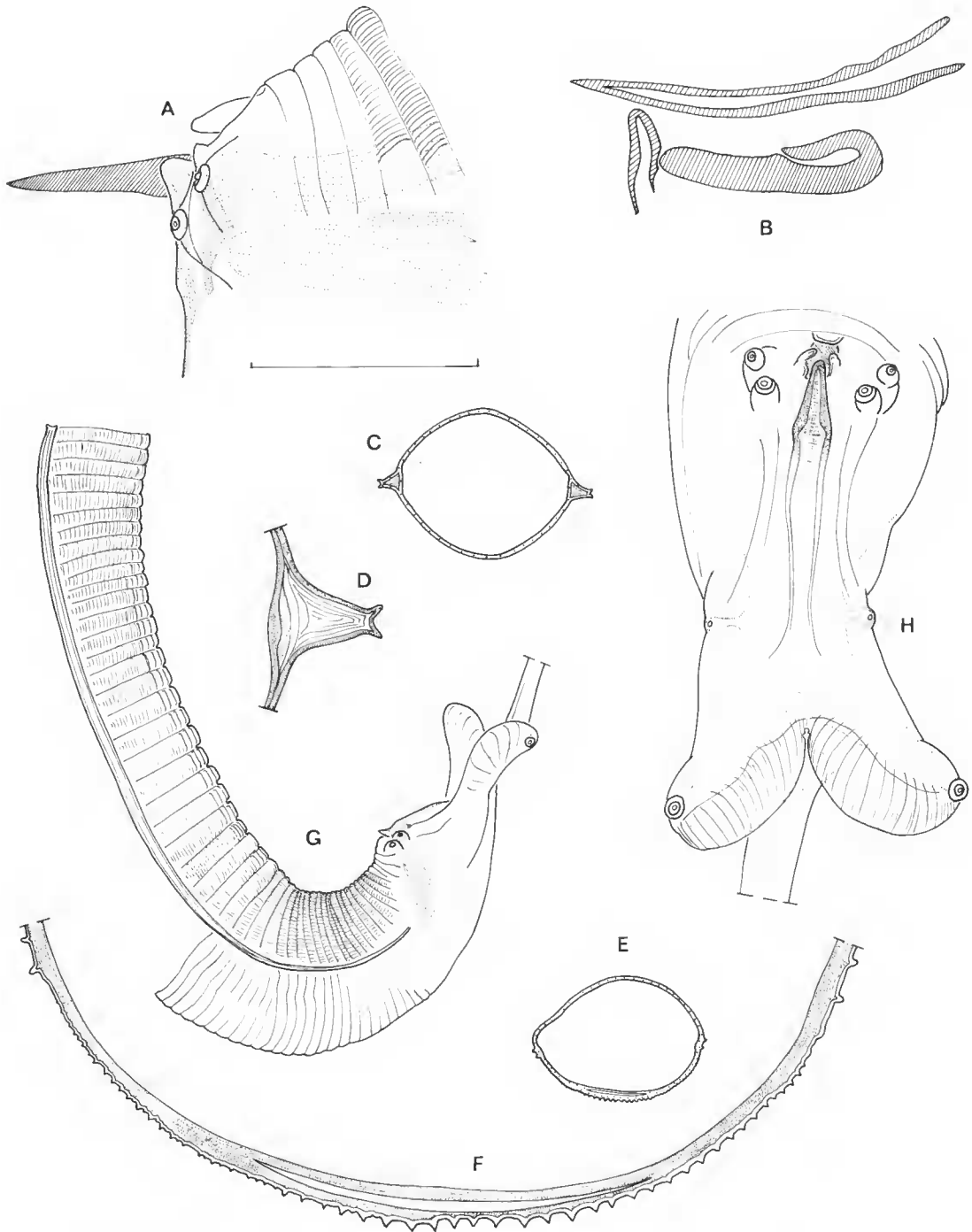


FIG. 2. — *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928. ♂ : A, détail de la région du cloaque, vue latérale gauche ; B, organes copulateurs, vue latérale gauche ; C, coupe transversale du corps au niveau du pore excréteur ; D, *id.*, détail de l'aile latérale ; E, coupe transversale du corps, entre le deuxième mamelon et le cloaque ; F, *id.*, détail de l'ornementation ventrale ; G, ornementation cuticulaire ventrale et bourse caudale, vue latérale droite ; H, bourse caudale, vue ventrale. (Valeur de l'échelle : A, D et F, 50 μm ; B et H, 100 μm ; C, E et G, 250 μm .)

DESCRIPTION DU MÂLE

Caractères céphaliques : Plateau céphalique ovale, papilles céphaliques rapprochées des amphides, ouverture buccale triangulaire délimitée par un bourrelet cuticulaire formant une courte capsule buccale au fond de laquelle apparaissent trois fortes dents œsophagiennes (fig. 1 B, C, D, E) ; en arrière des terminaisons nerveuses céphaliques naissent deux ailes cervicales massives délimitées chacune par deux crêtes cuticulaires longitudinales largement espacées (fig. 1 B) ; il existe une courte vésicule céphalique (fig. 1 A et E).

Ailes latérales : Au niveau de l'anneau nerveux les crêtes cuticulaires cervicales se rapprochent l'une de l'autre et donnent naissance à deux volumineuses ailes latérales (fig. 2 C et D) ; à la hauteur du premier mamelon les ailes latérales se réduisent chacune à deux petites crêtes cuticulaires dont la hauteur s'atténue progressivement vers l'arrière et qui disparaissent peu avant le cloaque (fig. 2 E, F et G).

Ornementation cuticulaire : Elle est constituée par deux mamelons ventraux (fig. 1 A) et par des petites crêtes longitudinales parallèles, régulièrement disposées entre les stries transversales ventrales de la cuticule ; ces crêtes apparaissent en arrière du pore excréteur et disparaissent peu avant le cloaque (fig. 2 A) ; entre le deuxième mamelon et le cloaque, les stries transversales ventrales sont plus espacées que les dorsales et, à leur surface, il existe un gradient de la hauteur des crêtes, croissant des ailes latérales vers le plan sagittal (fig. 2 E, F et G).

Bourse caudale : Il existe trois paires de papilles caudales ; les deux premières paires encadrent l'ouverture cloacale ; les papilles de la troisième paire sont portées par deux volumineux pédoncules disposés de part et d'autre de la naissance de la pointe caudale (fig. 2 G et H) ; chacun de ces pédoncules porte à sa face interne un renflement plus ou moins turgescent et qui semble fonctionner comme un « ballast » ; l'ouverture du cloaque est délimitée antérieurement par une languette cuticulaire, latéralement par deux excroissances digitées, postérieurement par la forte pointe du crochet accessoire au gubernaculum (fig. 2 A et H) ; le crochet accessoire se prolonge postérieurement par deux plis cuticulaires parallèles qui disparaissent au niveau des phasmides (fig. 2 H) ; le spicule est très fortement chitinisé (fig. 2 B).

COMPLÉMENT MORPHOLOGIQUE CONCERNANT LA FEMELLE : Les ailes cervicales forment deux volumineuses excroissances latérales, orientées dorsalement (fig. 1 F et G) ; les ailes latérales peu développées sont dédoublées (fig. 1 H) et disparaissent au niveau de la vulve.

MENSURATIONS : Voir tableau I.

DISCUSSION

Nos spécimens femelles sont identiques à ceux décrits par QUENTIN (1974) et identifiés par lui à *A. anomaluri*, ils proviennent d'un hôte identique et de la même localité. Nous

identifications par conséquent ces femelles et les mâles qui les accompagnent à l'espèce-type du genre : *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928.

TABLEAU I. — Mensurations (en μm) des spécimens représentés sur les figures.

	♂♂					♀♀		L ₄ ♀♀	
	ANO	VIN	OBU	ANA	BEE	ANA	BEE	ANA	BEE
Écart des pores amphidiaux	70	47	68	62	63	100	110	39	41
Longueur du corps	4 080	4 232	3 852	5 208	4 033	19 560	11 950	4 320	2 508
Largeur du corps	230	100	160	230	140	760	1 050	225	160
Diamètre du bulbe œsophagien	120	80	140	130	100	240	220	100	80
Longueur totale de l'œsophage	550	480	620	770	400	1 280	700	425	230
Distance apex à :									
anneau nerveux	150	140	130	170	115	260	250	110	110
pore excréteur	1 050	985	900	1 350	910	3 550	1 600	975	650
vulve	—	—	—	—	—	6 440	4 270	2 040	1 350
1 ^{er} mamelon	1 906	1 980	1 767	2 800	1 890	—	—	—	—
2 ^e mamelon	2 256	2 560	2 290	3 336	2 300	—	—	—	—
Longueur de la queue	565	377	407	481	466	4 640	2 590	750	375
Longueur de la pointe caudale	395	255	233	288	368	—	—	—	—
Longueur du spicule	177	190	207	244	155	—	—	—	—
Longueur du gubernaculum	110	95	104	155	100	—	—	—	—
Dimensions des œufs	—	—	—	—	—	75 × 35	65 × 35	—	—

ANO : *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928 ; VIN : *A. vincenti* Quentin, 1974 ; OBU : *A. obubra* (Baylis, 1936) ; ANA : *A. anacanthos* n. sp. ; BEE : *A. beecrofti* n. sp.

Acanthoxyurus vincenti Quentin, 1974

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : Nombreux spécimens mâles récoltés dans le cæcum d'un *Anomalurus derbianus fraseri* Waterhouse en provenance du Cameroun. MNHN 548 H.

DESCRIPTION DU MÂLE

Ce matériel a déjà fait l'objet d'une étude morphologique par TRONCY (1969), à laquelle on se reportera. Nous ne signalerons que les différences principales avec l'espèce précédente : structures céphaliques différentes (fig. 4 A, B et C) ; aile latérale de forme différente et moins développée (fig. 4 D et E) ; ornementation cuticulaire disposée selon le même plan général, mais en arrière du deuxième mamelon les stries transversales ventrales et dorsales sont également espacées (fig. 3 D) et il n'existe pas de gradient de taille des

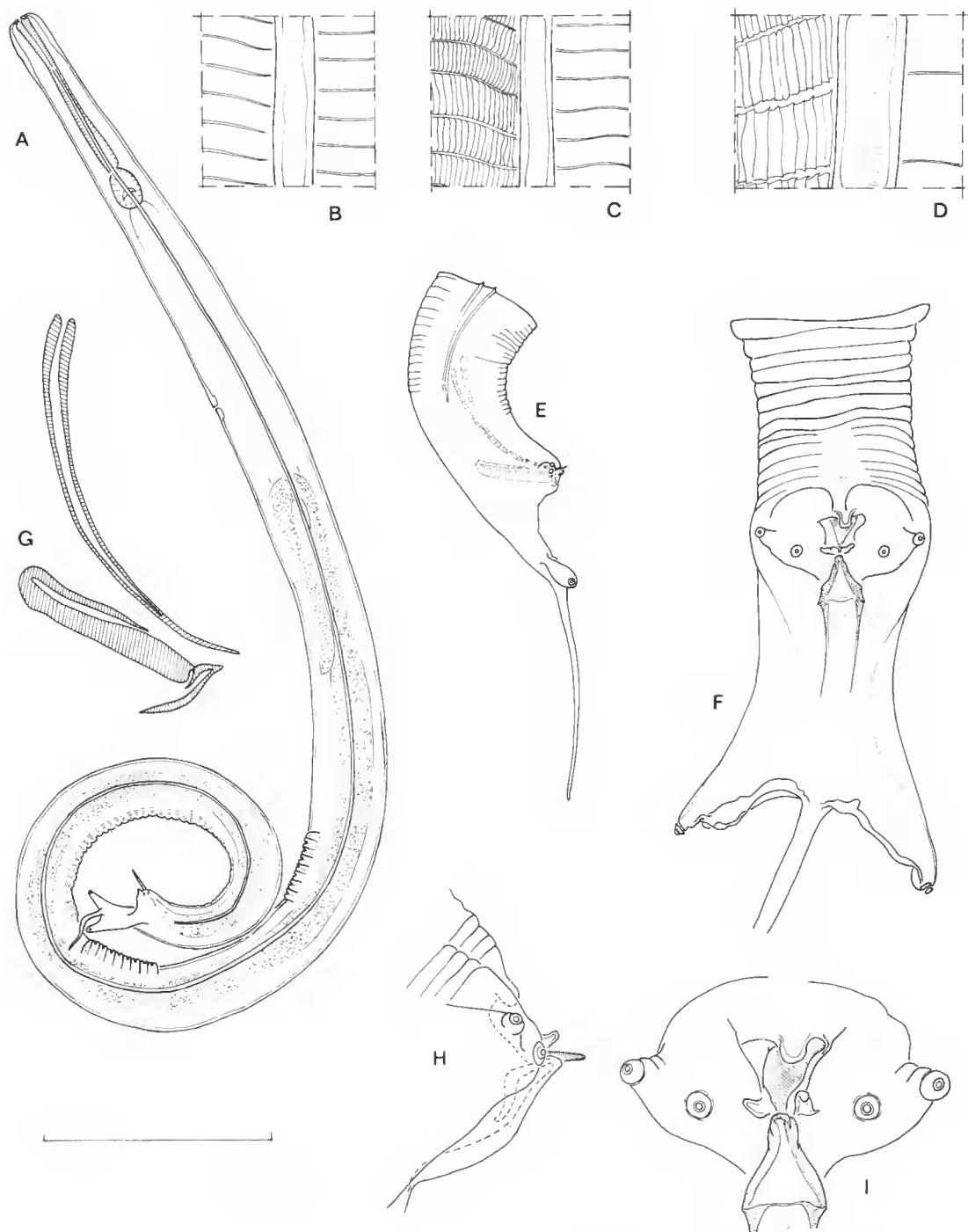


FIG. 3. — *Acanthoxyurus vincenti* Quentin, 1974. ♂ : A, vue latérale gauche ; B-D, détail de l'aile latérale et de la cuticule en vue latérale gauche ; en avant du pore excréteur (B), derrière le pore excréteur (C), entre les deux mamelons (D) ; E, bourse caudale, vue latérale droite ; F, *id.*, vue ventrale ; G, organes copulateurs, vue latérale droite ; H-I, région du cloaque, vue latérale droite (H), vue ventrale (I). (Valeur de l'échelle : A, 500 μ m ; B, C, D, H et I, 50 μ m ; E, 250 μ m ; F et G, 100 μ m.)

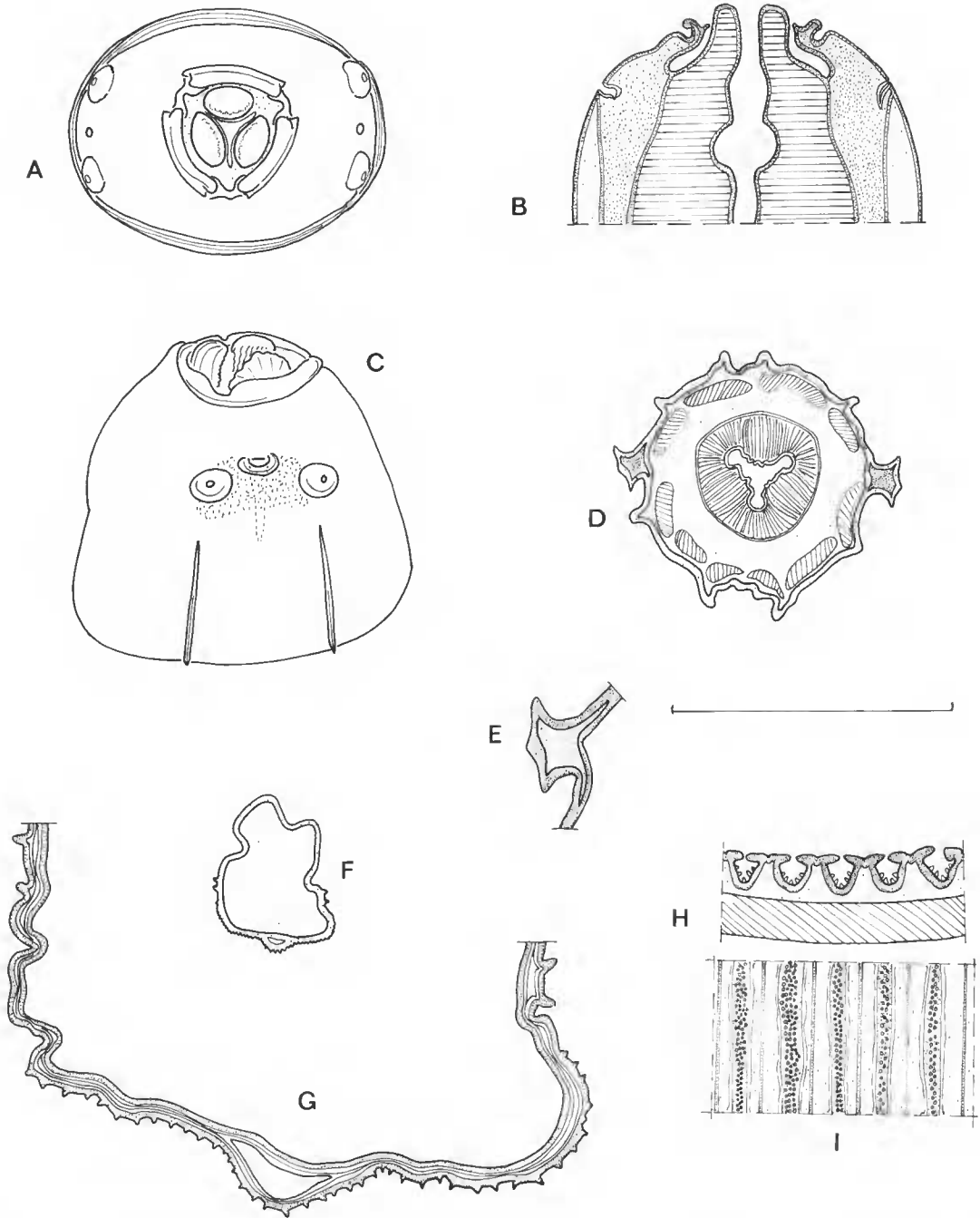


FIG. 4. — *Acanthoxyurus vincenti* Quentin, 1974. ♂ : A, tête apicale ; B, *id.*, vue ventrale, coupe optique passant par les amphides ; C, *id.*, vue latérale droite ; D, coupe transversale du corps dans la région de l'œsophage ; E, *id.*, détail de l'aile latérale ; F, coupe transversale du corps entre le deuxième mamelon et le cloaque ; G, *id.*, détail de l'ornementation ventrale ; H-I, deuxième mamelon ventral, détail sur une coupe para-sagittale (H), détail en vue ventrale (I). (Valeur de l'échelle : A, B, C, E, G, H et I, 50 μm ; D, 100 μm ; F, 250 μm .)

crêtes cuticulaires longitudinales (fig. 4 F et G) ; le spicule est plus grêle et relativement plus long ; le gubernaculum relativement plus court (fig. 3 G).

MENSURATIONS : Voir tableau 1.

DISCUSSION

Ce matériel a été identifié par QUENTIN (1974) à l'espèce *Acanthoxyurus vincenti* dont, dans le même travail, il décrivait la femelle à partir d'un autre prélèvement.

Acanthoxyurus obubra (Baylis, 1936)

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : Douze femelles et deux mâles collectés dans le cæcum d'un *Anomalurus* sp. récolté à Bolo, Ehania (Côte d'Ivoire). Collection P. HUNKELER n° C 921. MNHN Sb 233.

DESCRIPTION DU MÂLE

Caractères céphaliques : Voir fig. 5 B, C et D.

Ailes cervicales et latérales : Les ailes cervicales ne sont marquées que par un léger renflement de la cuticule face aux champs latéraux (fig. 5 E) ; les ailes latérales, très réduites, sont constituées par deux crêtes cuticulaires parallèles (fig. 5 F, G, H et 6 C).

Ornementation cuticulaire : Les crêtes cuticulaires n'apparaissent qu'en arrière du premier mamelon et non au niveau du pore excréteur comme dans les deux espèces précédentes (fig. 5 A et 6 A) ; en arrière du deuxième mamelon la disposition des crêtes et des stries transversales est comparable à celle observée dans l'espèce précédente (fig. 6 B, C et D), mais les crêtes sont moins marquées et limitées aux deux champs ventraux médians.

Bourse caudale : Voir figure 5 I et 6 D et E.

MENSURATIONS : Voir tableau I.

DISCUSSION

Les femelles accompagnant nos spécimens ont été identifiées à l'espèce *Acanthoxyurus obubra* (Baylis, 1936) par QUENTIN (1974). Nous identifions par conséquent les mâles que nous avons étudiés et dont les structures céphaliques sont identiques à celles des femelles étudiées par QUENTIN à cette même espèce.

Acanthoxyurus anacanthos n. sp.

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : Nombreux spécimens des deux sexes et larves collectés dans le cæcum d'un *Anomalurus derbianus* Gray récolté en Côte d'Ivoire par le Dr. BOUET (1911) et conservé en alcool au Laboratoire de Mammalogie du Muséum (C.G. 1911-827) ; il a été autopsié en mai 1980. MNHN 86 KH.

DESCRIPTION DU MÂLE HOLOTYPE

Caractères céphaliques : Plateau céphalique subcirculaire ; papilles céphaliques rapprochées des amphides ; ouverture buccale arrondie, dépourvue de lèvres ; dents œsophagiennes fortes, séparées par trois denticules intercalaires en position interradielle (fig. 8 A, B et C).

Ailes cervicales et latérales : Même disposition générale que dans les trois espèces précédentes (fig. 7 B, C, D et G et 8 F).

Ornementation cuticulaire : A la différence de ce qui était observé dans les trois espèces précédentes, les crêtes cuticulaires apparaissent ici dans la région céphalique et ornent à la fois la cuticule ventrale et dorsale (fig. 7 C, D et G et 8 F) ; en arrière du deuxième mamelon, les stries transversales ventrales sont plus espacées que les dorsales et il existe un gradient de hauteur des crêtes ventrales (fig. 7 F, G et H et 8 F) ; entre le deuxième mamelon et le cloaque, l'ornementation ventrale forme une crête sagittale (fig. 7 A, F et H).

Bourse caudale : Même disposition générale que dans les espèces précédentes, mais il n'existe pas d'excroissances digitiformes latérales à l'ouverture cloacale (fig. 7 E et I) et les « ballasts » des pédoncules de la troisième paire de papilles caudales ont fusionné sur le plan médian (fig. 7 E et 8 F et G) ; le spicule (244 μm) et le gubernaculum (155 μm) sont les plus longs qui ont été observés dans le sous-genre.

DESCRIPTION DE LA FEMELLE ALLOTYPE

Les caractères céphaliques sont identiques à ceux du mâle (fig. 9 C, D, E et F).

Ailes cervicales et latérales : Il n'existe pas de plis céphaliques latéraux ni subdorsaux, à l'inverse de ce qui est observé dans toutes les autres espèces du genre (voir QUENTIN, 1974 ; HUGOT, 1983) ; l'aile cervicale est simple (fig. 10 A et F) ; l'aile latérale lui fait suite (fig. 10 B, C et F) ; elle est dédoublée et très développée dans la partie antérieure du corps (fig. 10 C) ; sa hauteur s'atténue jusqu'à la vulve (fig. 10 D), en arrière de laquelle elle est réduite à un simple épaissement (fig. 10 E).

L'appareil génital a la disposition caractéristique de toutes les autres espèces du sous-genre (voir fig. 13, 14 et 15) ; œuf figuré en 9 B.

LARVE FEMELLE L 4

Les caractères céphaliques rappellent ceux des adultes, mais il n'existe pas de denticules intercalaires (fig. 10 J, K, L).

Caractères cuticulaires : Ailes latérales simples et bien développées, atteignant l'anus (fig. 10 I, K, M) ; la cuticule dorsale et ventrale porte des petites crêtes longitudinales régulières analogues à celles qui sont observées chez le mâle (fig. 10 I et M).

MENSURATIONS : Voir tableau I.

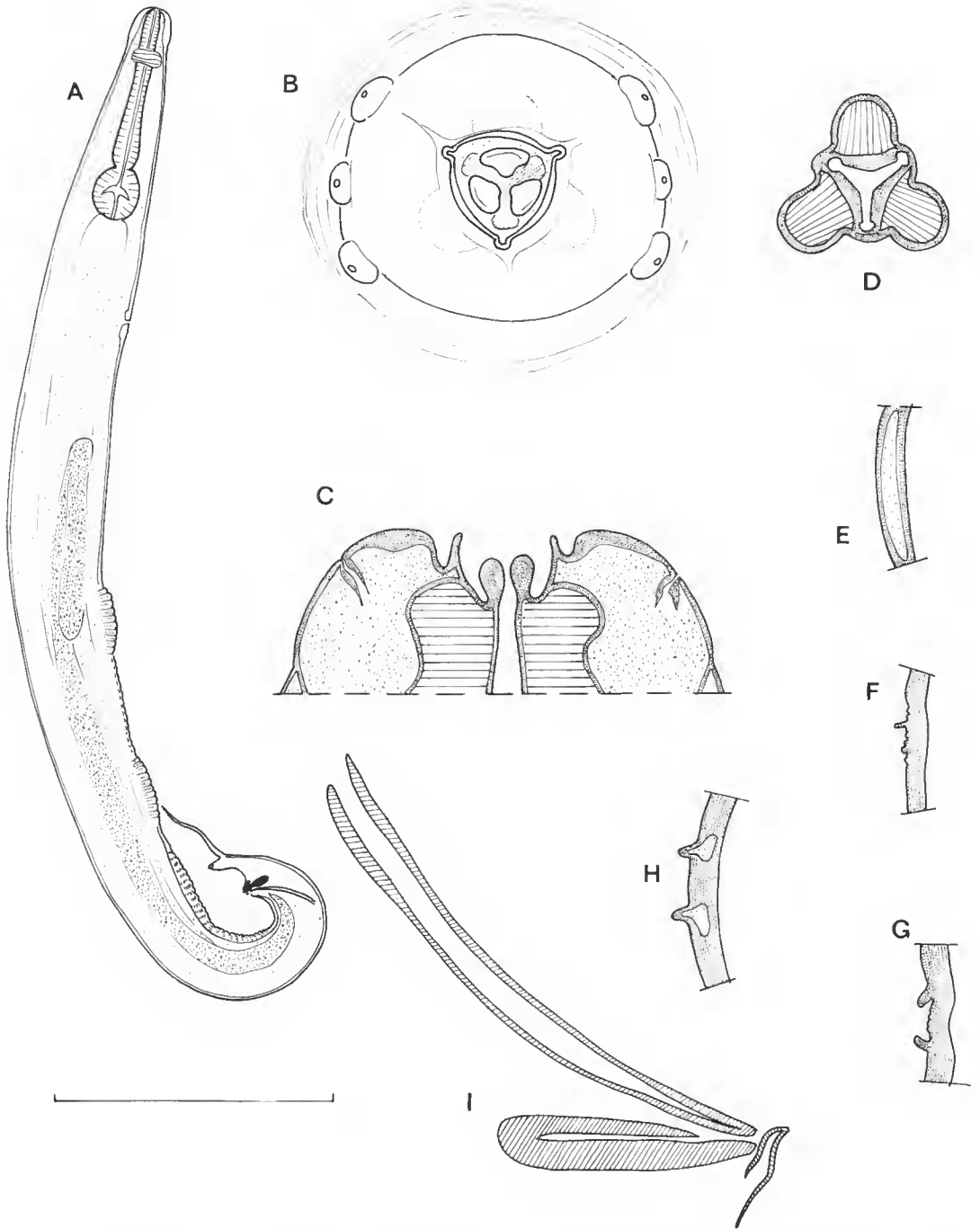


FIG. 5. — *Acanthoxyurus obubra* (Baylis, 1936). ♂ : A, vue latérale droite ; B, tête, vue apicale ; C, *id.*, vue ventrale, coupe optique passant par les amphides ; D, coupe optique transversale, passant par les dents œsophagiennes ; E-H, détails de l'aile cervicale et latérale sur des coupes transversales successives, au niveau de l'anneau nerveux (E), du bulbe œsophagien (F), du pore excréteur (G), entre les mamelons (H) ; I, organes copulateurs, vue latérale droite. (Valeur de l'échelle : A, 825 μm ; B-H, 50 μm ; I, 100 μm .)

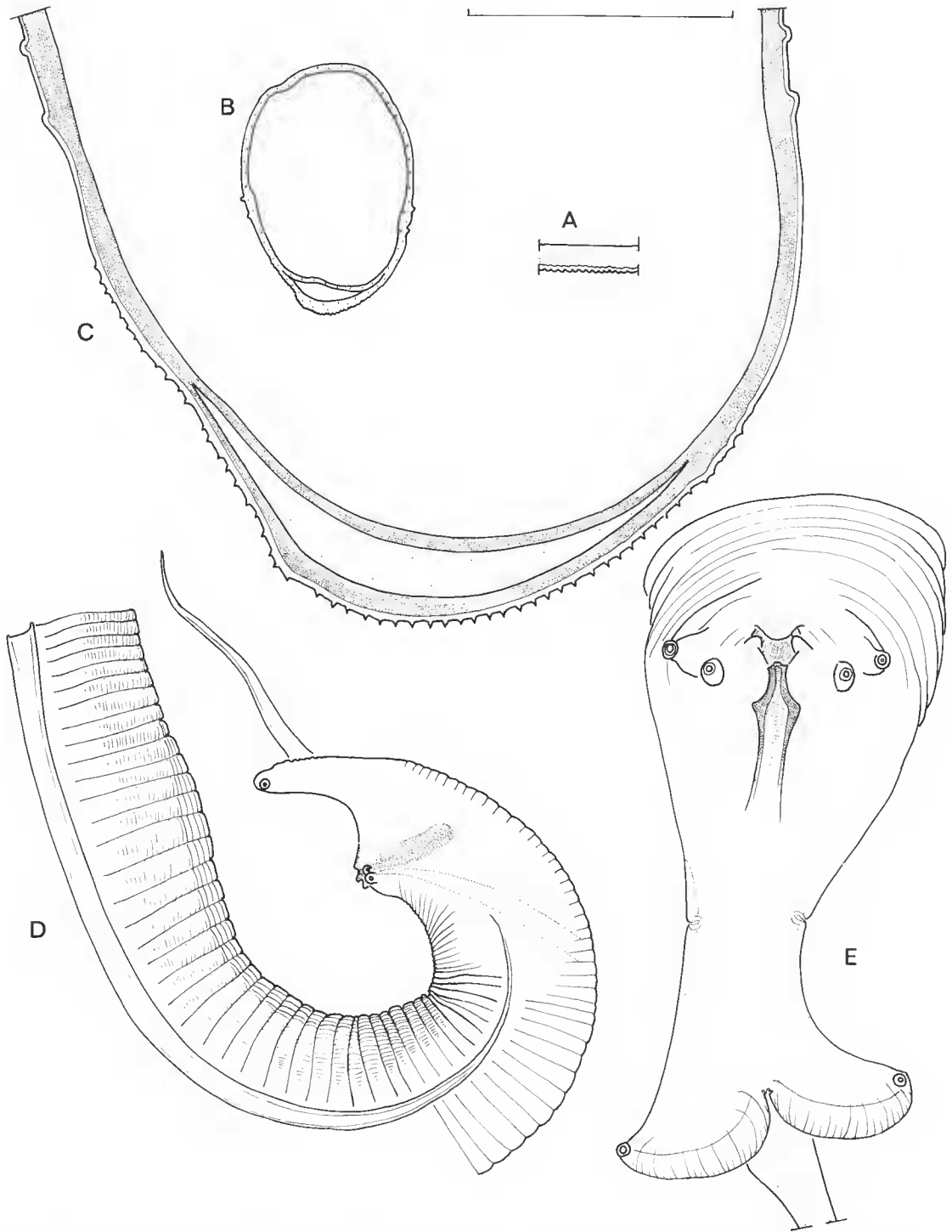


FIG. 6. — *Acanthoxyurus obubra* (Baylis, 1936). ♂ : A, détail de l'ornementation ventrale sur une coupe transversale entre les deux mamelons ; B, coupe transversale entre le deuxième mamelon et le cloaque ; C, *id.*, détail ; D, ornementation ventrale et bourse caudale, vue latérale droite ; E, bourse caudale, vue ventrale. (Valeur de l'échelle : A et C, 50 μm ; B et D, 250 μm ; E, 100 μm .)

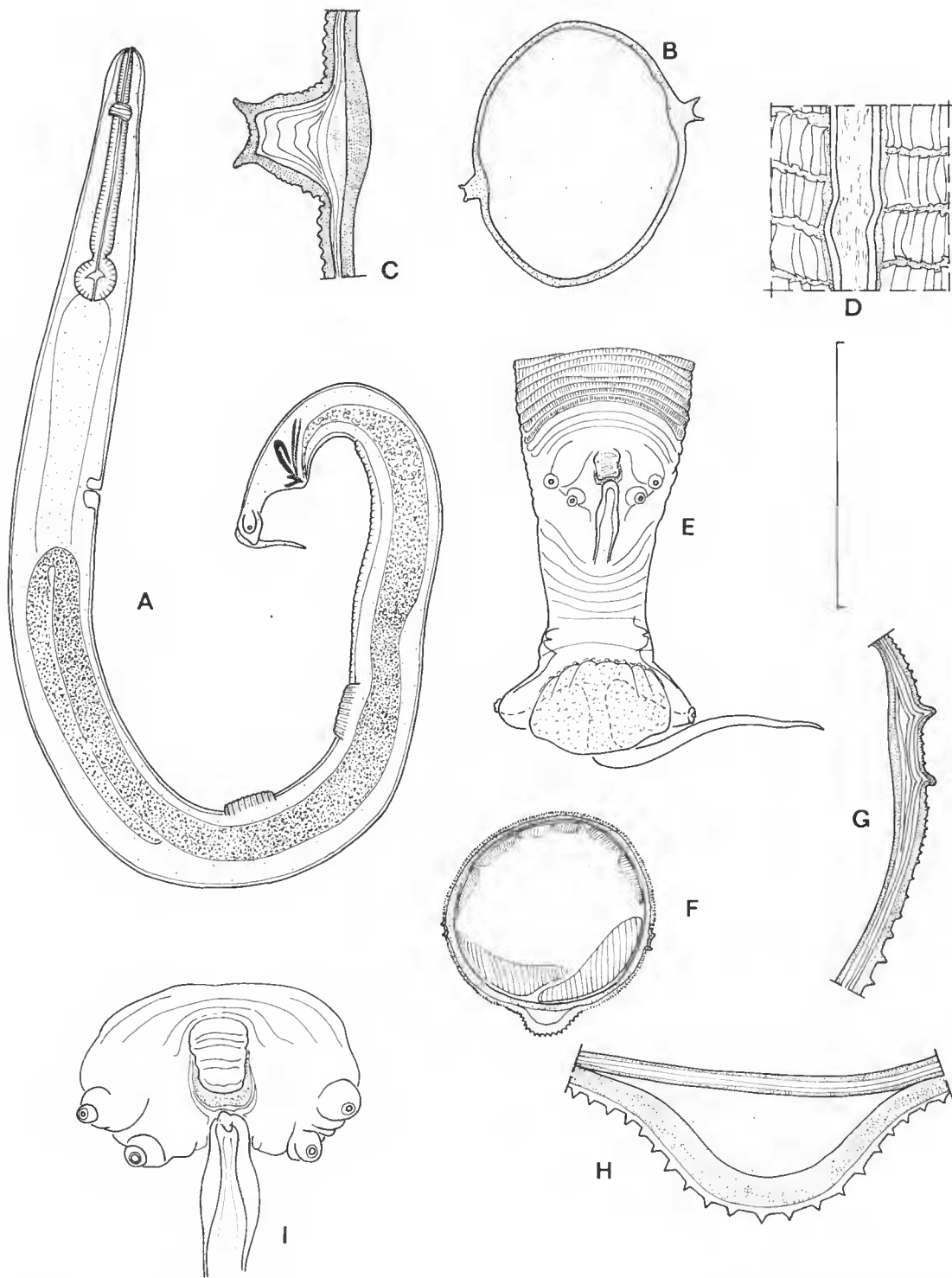


FIG. 7. — *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. ♂ : A, vue latérale droite ; B, coupe transversale au milieu du corps ; C, *id.*, détail de l'aile latérale ; D, aile latérale et cuticule au niveau du premier mamelon ; E, bourse caudale, vue ventrale ; F, coupe transversale entre le deuxième mamelon et le cloaque ; G-H, détails de la précédente au niveau de l'aile latérale (G), au niveau de la crête sagittale (H) ; I, région du cloaque, vue ventrale. (Valeur de l'échelle : A, 825 μ m ; B, E et F, 250 μ m ; C, D, G et H, 50 μ m ; I, 100 μ m.)

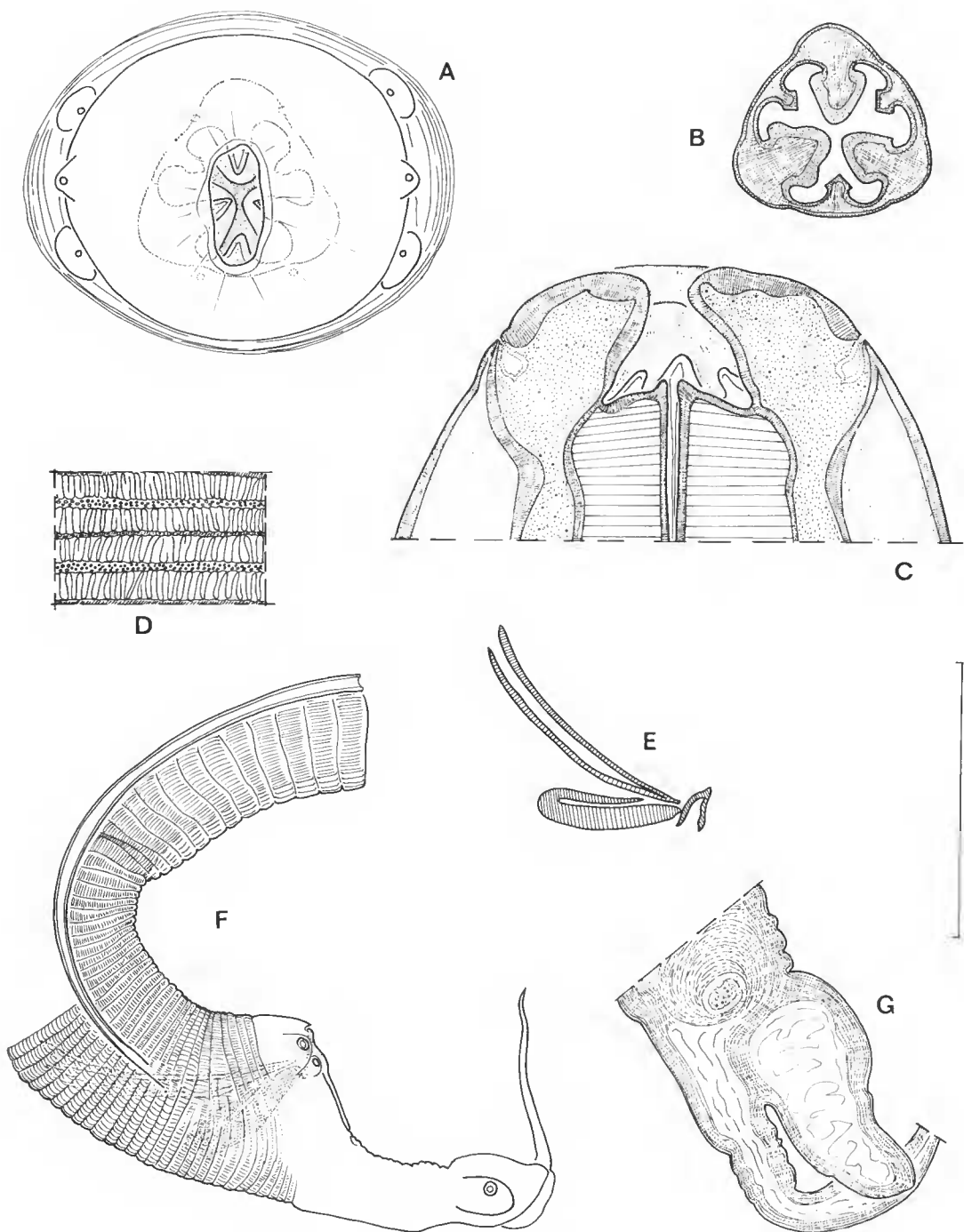


FIG. 8. — *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. ♂ : A, tête, vue apicale ; B, *id.*, coupe optique au niveau des dents œsophagiennes ; C, *id.*, coupe frontale, passant par les amphides, vue ventrale ; D, détail de l'ornementation ventrale, au niveau du premier mamelon ; E, organes copulateurs, vue latérale droite ; F, ornementation ventrale et bourse caudale, vue latérale droite ; G, *id.*, détail du « ballast » sur une coupe optique. (Valeur de l'échelle : A-D, 50 μ m ; E et F, 250 μ m ; G, 100 μ m.)

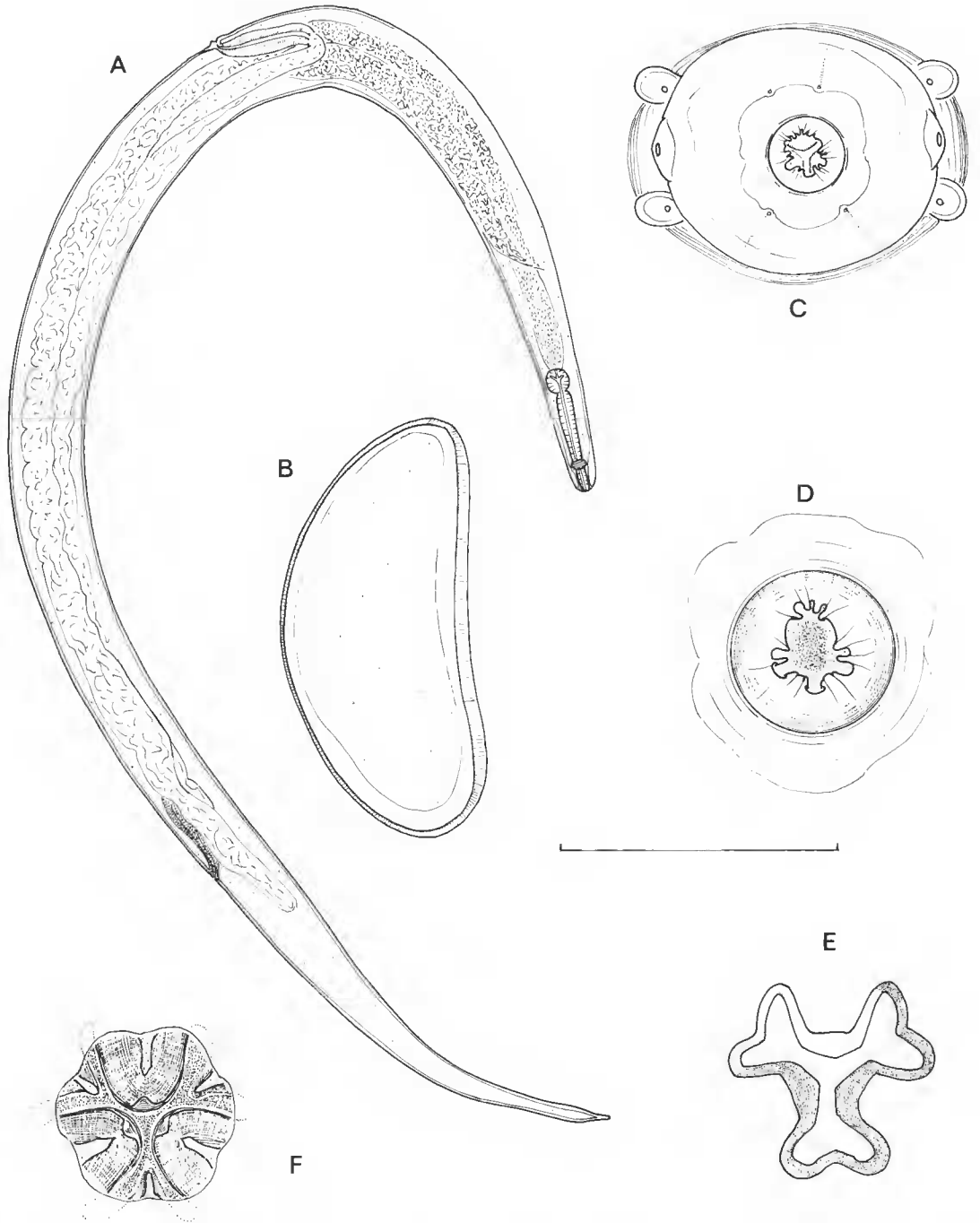


FIG. 9. — *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. ♀ : A, vue latérale gauche ; B, œuf ; C, tête, vue apicale ; D, *id.*, détail de l'ouverture buccale ; E, *id.*, coupe optique au niveau des dents œsophagiennes ; F, *id.*, intérieur de la capsule buccale. (Valeur de l'échelle : A, 2 500 μm ; B, 100 μm ; C-F, 50 μm .)

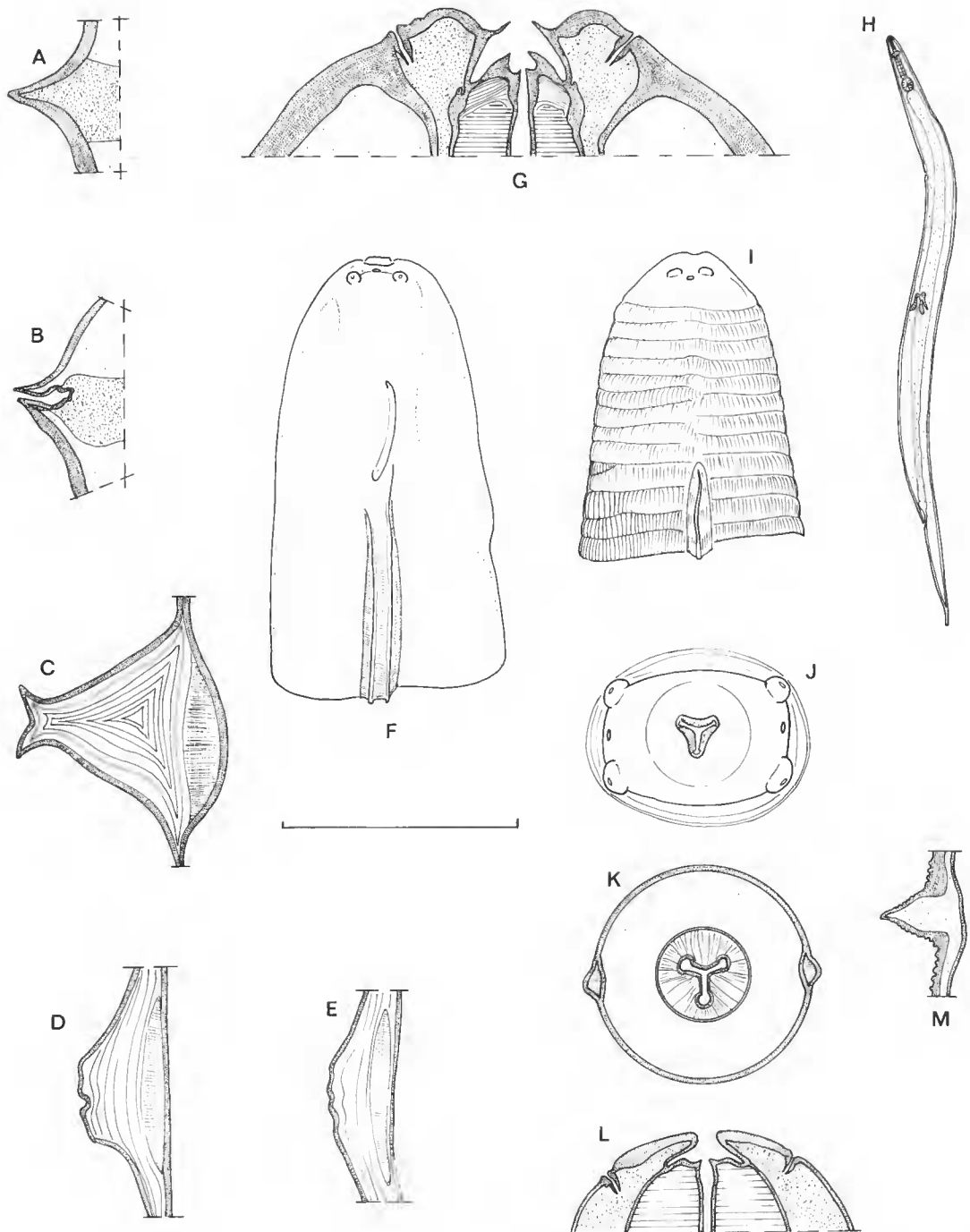


FIG. 10. — *Acanthoxyurus anacanthos* n. sp. ♀: A-E, détails des ailes sur des coupes transversales successives au niveau de l'aile cervicale (A), de la naissance de l'aile latérale (B), du bulbe œsophagien (C), de la vulve (D), en arrière de la vulve (E); F, vue latérale gauche de l'extrémité antérieure; G, tête, coupe optique passant par les amphides, en vue ventrale. — Larve ♀ L4: H, vue latérale gauche; I, *id.*, région céphalique; J, tête vue apicale, K, coupe transversale de la même; L, coupe optique, passant par les amphides, en vue ventrale; M, aile latérale entre le bulbe œsophagien et le pore excréteur, détail sur une coupe transversale. (Valeur de l'échelle: A-E, G, I et K, 100 μ m; F, 250 μ m; H, 1 650 μ m; J, L et M, 50 μ m.)

DISCUSSION

L'espèce la plus proche par ses structures buccales est *A. coronata* Quentin, 1974, dont la femelle a été décrite chez le même hôte et dans la même localisation géographique. Nos spécimens se distinguent facilement de cette espèce, ainsi que de toutes les autres espèces du genre, par l'absence d'épines ou de plis cuticulaires céphaliques chez la femelle. Nous considérons qu'ils appartiennent à une nouvelle espèce pour laquelle, en raison de cette particularité, nous proposons le nom d'*Acanthoxyurus anacanthos* n. sp.

Acanthoxyurus beecrofti n. sp.

MATÉRIEL ÉTUDIÉ : Types : huit mâles, deux femelles adultes mûres et quelques larves femelles L 4 récoltées dans le cæcum d'un *Anomalurus beecrofti* Fraser capturé par Louise EMMONS dans la région de Makokou (Gabon) ; autopsié par Marie-Claude DESSET. MNHN 4 KG. Autres spécimens : un mâle (MNHN Sf 201) et deux mâles (MNHN Sf 211) récoltés dans le gros intestin de deux *A. beecrofti* en provenance du Togo.

DESCRIPTION DU MÂLE HOLOTYPE

Caractères céphaliques : Plateau céphalique étiré latéralement, papilles céphaliques très rapprochées des amphides (fig. 11 B) ; ouverture buccale triangulaire bordée par trois petits lobes labiaux ; dents œsophagiennes fortes, capsule buccale absente (fig. 11 C).

Ailes cervicales et latérales : Aile cervicale dédoublée, bien développée (fig. 12 E et F), aile latérale simple (fig. 12 G, H et I), s'atténuant vers l'arrière et disparaissant après le deuxième mamelon (fig. 12 A et C).

Ornementation cuticulaire : Même disposition générale que chez le mâle d'*A. anacanthos*, mais en arrière du deuxième mamelon on observe deux crêtes sagittales successives bien différenciées (fig. 11 A, et 12 A, C et D) ; les deux mamelons ont la même morphologie que dans les autres espèces du genre (fig. 11 A et 12 B).

Bourse caudale : Même disposition que chez le mâle d'*A. anacanthos*, mais il existe des excroissances digitiformes latérales à l'ouverture cloacale et les orifices des phasmides sont situés plus bas sur les pédoncules de la troisième paire de papilles caudales (fig. 11 E, F, G et 12 A).

DESCRIPTION DE LA FEMELLE ALLOTYPE

Les caractères céphaliques sont semblables à ceux observés chez les mâles mais les lobes labiaux sont plus marqués (fig. 13 E) et l'ensemble des papilles céphaliques et des amphides déportées dorsalement (fig. 13 C).

Ailes cervicales et latérales : On observe les plis céphaliques latéraux et sub-dorsaux caractéristiques du genre et redécrits par QUENTIN (1974) ; les plis sub-dorsaux sont presque fusionnés sur la ligne médio-dorsale (fig. 13 D) et se terminent par deux petites pointes pos-

térieures (fig. 13 B, C et D) ; les plis latéraux forment deux larges « oreilles » terminées dorsalement chacune par un lobule (fig. 13 B et D) ; en arrière, l'aile cervicale forte et dédoublée s'interrompt brusquement peu avant le bulbe œsophagien (fig. 13 A, B, D et I) ; l'aile cervicale est suivie d'une aile latérale réduite, elle-même dédoublée qui disparaît au niveau de la vulve (fig. 13 A, D, J et K).

Appareil génital : Le vagin musculaire est très développé (fig. 13 A et 14 A, B et C) ; il est dirigé antérieurement puis se prolonge postérieurement par une trompe utérine impaire dont la couche musculaire superficielle est constituée par un « treillage » de cellules ramifiées (fig. 13 A et 14 E et F) ; la trompe utérine atteint l'anus au niveau duquel elle se prolonge par deux utérus récurrents ; au niveau de la vulve chaque utérus est prolongé par un oviducte circonvolutionné au long duquel on peut observer plusieurs segments successifs, histologiquement différenciés (fig. 15 A) ; les ovaires longs et massifs occupent la plus grande partie de la cavité générale entre le bulbe œsophagien et la vulve (fig. 13 A) ; les œufs ont la forme caractéristique rencontrée dans toutes les autres espèces du sous-genre mais présentent un épaississement particulier de la coque sur leur face la plus plane (fig. 13 G et H).

LARVE FEMELLE L4

Les structures céphaliques sont très semblables à celles des adultes (fig. 15 C) ; l'aile latérale est simple et peu développée (fig. 15 D) ; il n'existe aucune ornementation cuticulaire.

MENSURATIONS : Voir tableau I.

DISCUSSION

Nos spécimens présentent les caractères généraux propres aux autres espèces du sous-genre *Acanthoxyurus* avec toutefois les particularités suivantes :

- chez le mâle, l'aile latérale est simple ; il existe deux crêtes sagittales ventrales successives ; les phasmides ont une disposition particulière ;
- chez les femelles, l'aile cervicale est dédoublée et la coque de l'œuf est épaissie sur sa face plane.

Ces caractères permettent de distinguer nos spécimens de toutes les autres espèces ; en outre, ils correspondent à un hôte et à des localisations géographiques nouveaux pour le sous-genre.

Nous considérons par conséquent qu'ils appartiennent à une espèce nouvelle : *Acanthoxyurus beecrofti* n. sp.

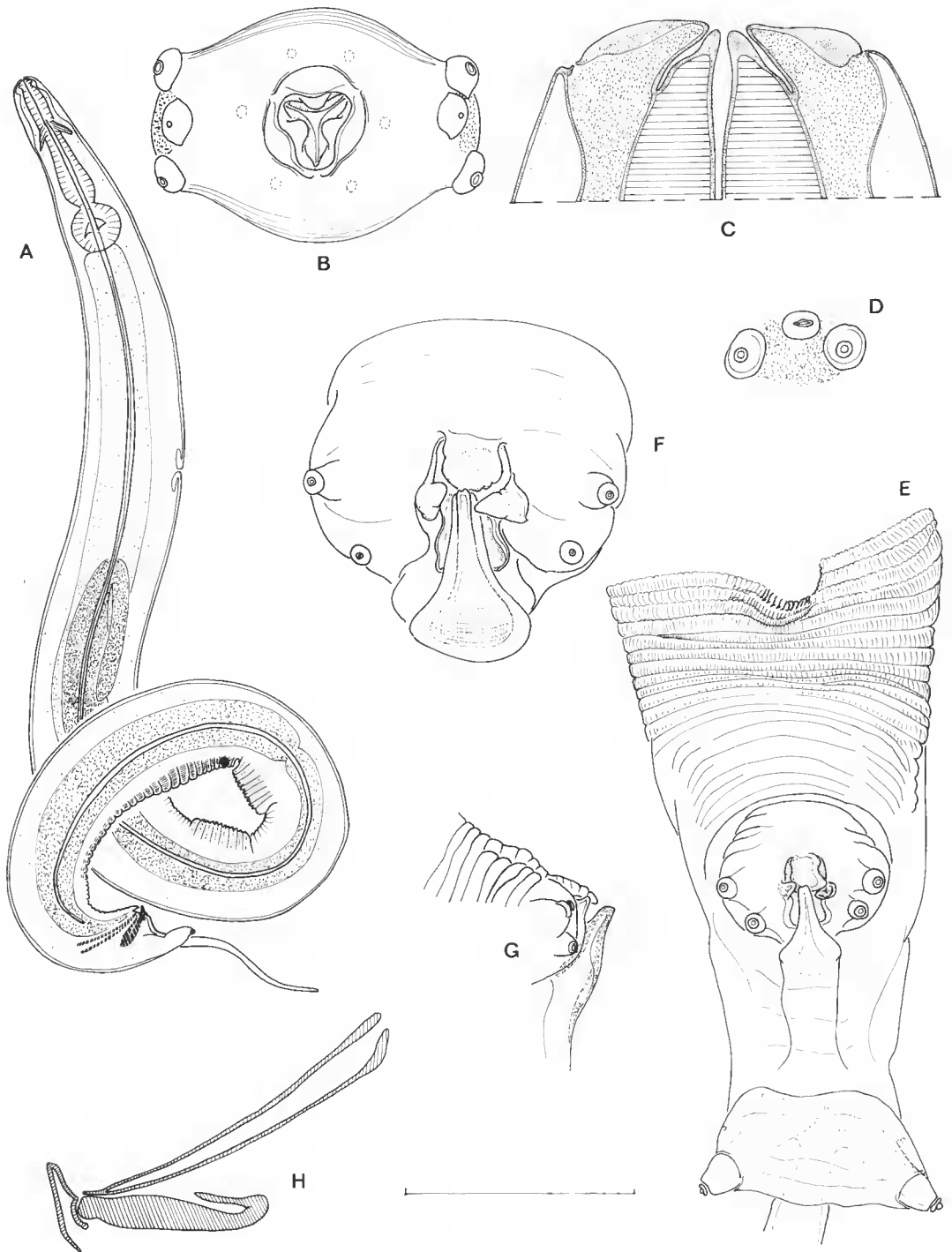


FIG. 11. — *Acanthoxyurus becrofti* n. sp. ♂ : A, vue latérale droite ; B, tête, vue apicale ; C, *id.*, coupe optique passant par les amphides en vue ventrale ; D, détail des terminaisons nerveuses céphaliques, vue latérale gauche ; bourse caudale : E, détail de l'ouverture cloacale, F, vue ventrale, G, région du cloaque, vue latérale droite ; H, organes copulateurs, vue latérale gauche. (Valeur de l'échelle : A, 500 μ m ; B-E, 50 μ m ; F-H, 100 μ m.)

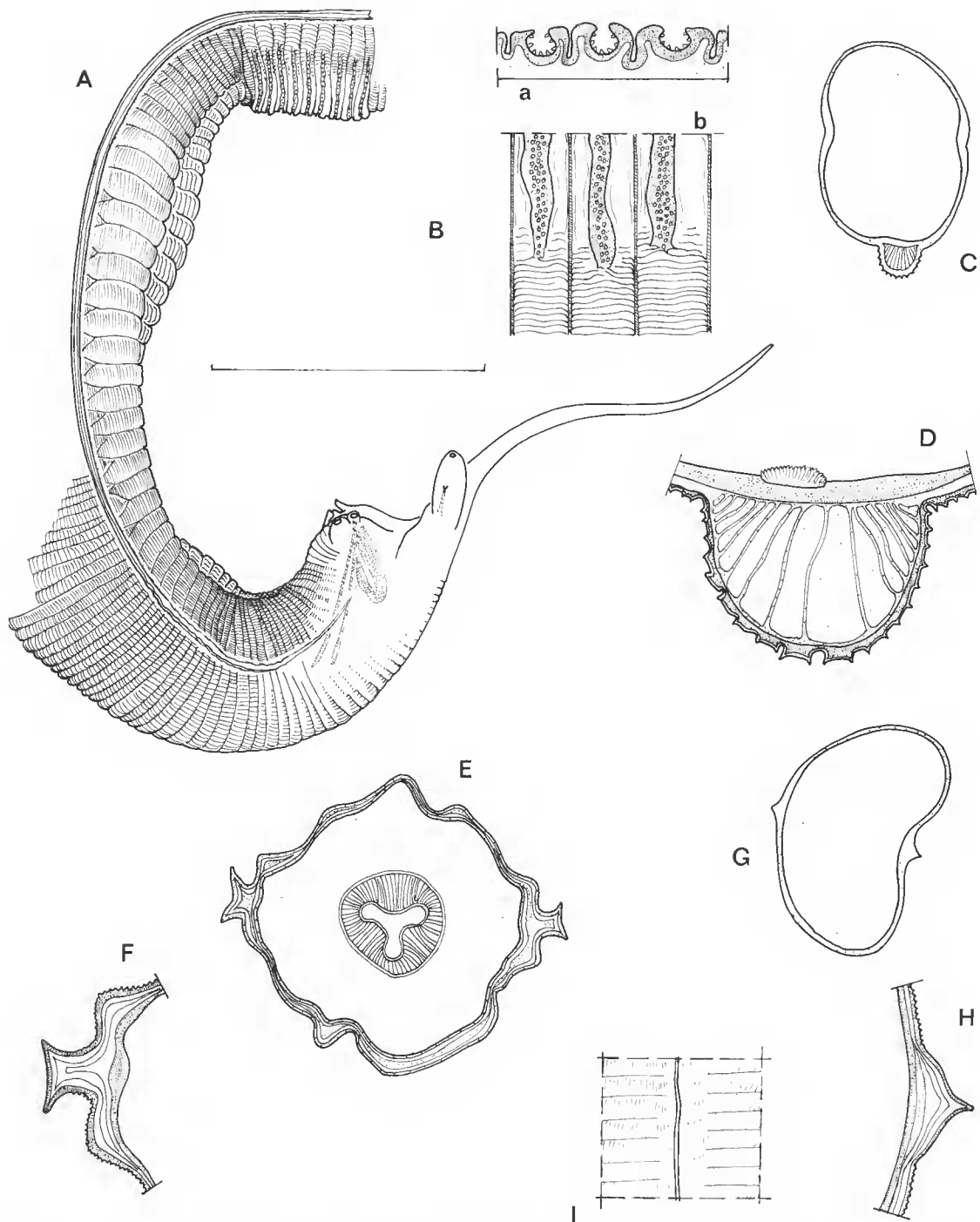


FIG. 12. — *Acanthoxyurus becrofti* n. sp. ♂ : A, ornementation ventrale et bourse caudale, vue latérale droite ; B, détail du mamelon sur une coupe para-sagittale (a), en vue latérale (b) ; C, coupe transversale du corps entre le deuxième mamelon et le cloaque ; D, *id.*, détail de la crête sagittale ; E, coupe transversale du corps, dans la région œsophagienne ; F, *id.*, détail de l'aile latérale ; G, coupe transversale au milieu du corps ; H, *id.*, détail de l'aile latérale ; I, *id.*, aile latérale et cuticule, vue latérale gauche. (Valeur de l'échelle : A, C et G, 250 μ m ; B, D, F et H, 50 μ m ; E et I, 100 μ m.)

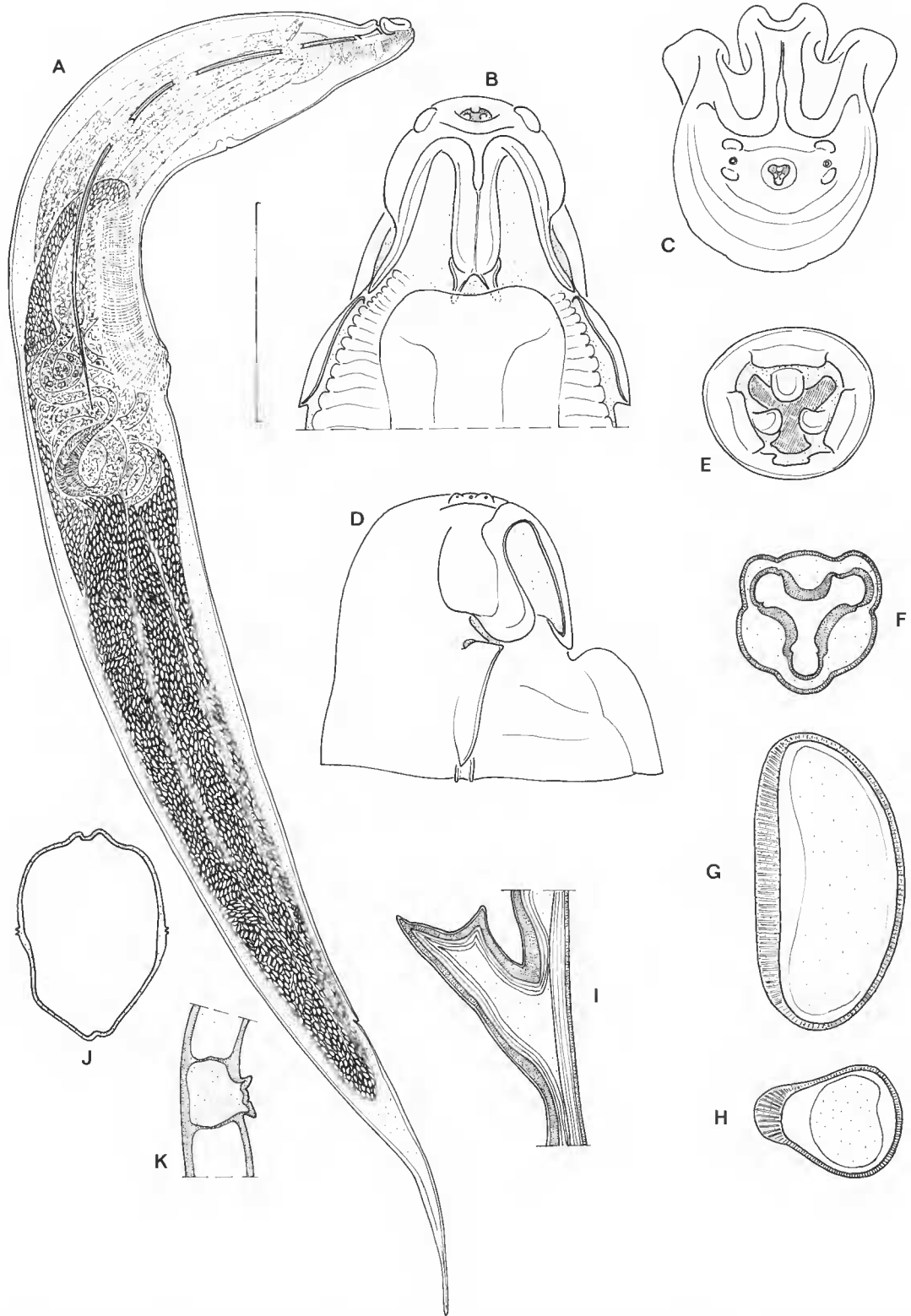


FIG. 13. — *Acanthoxyurus becrofti* n. sp. ♀ : A, vue latérale droite ; région céphalique ; B, vue dorsale ; C, vue apicale ; D, vue latérale gauche ; E, ouverture buccale, détail ; F, coupe optique au niveau des dents œsophagiennes, en vue apicale ; G et H, œuf ; I, détail de l'aile cervicale sur une coupe transversale ; J, coupe transversale du corps au niveau du bulbe ; K, *id.*, détail de l'aile latérale. (Valeur de l'échelle : A, 1 650 μm ; B-D, 250 μm ; E-I et K, 50 μm ; J, 500 μm .)

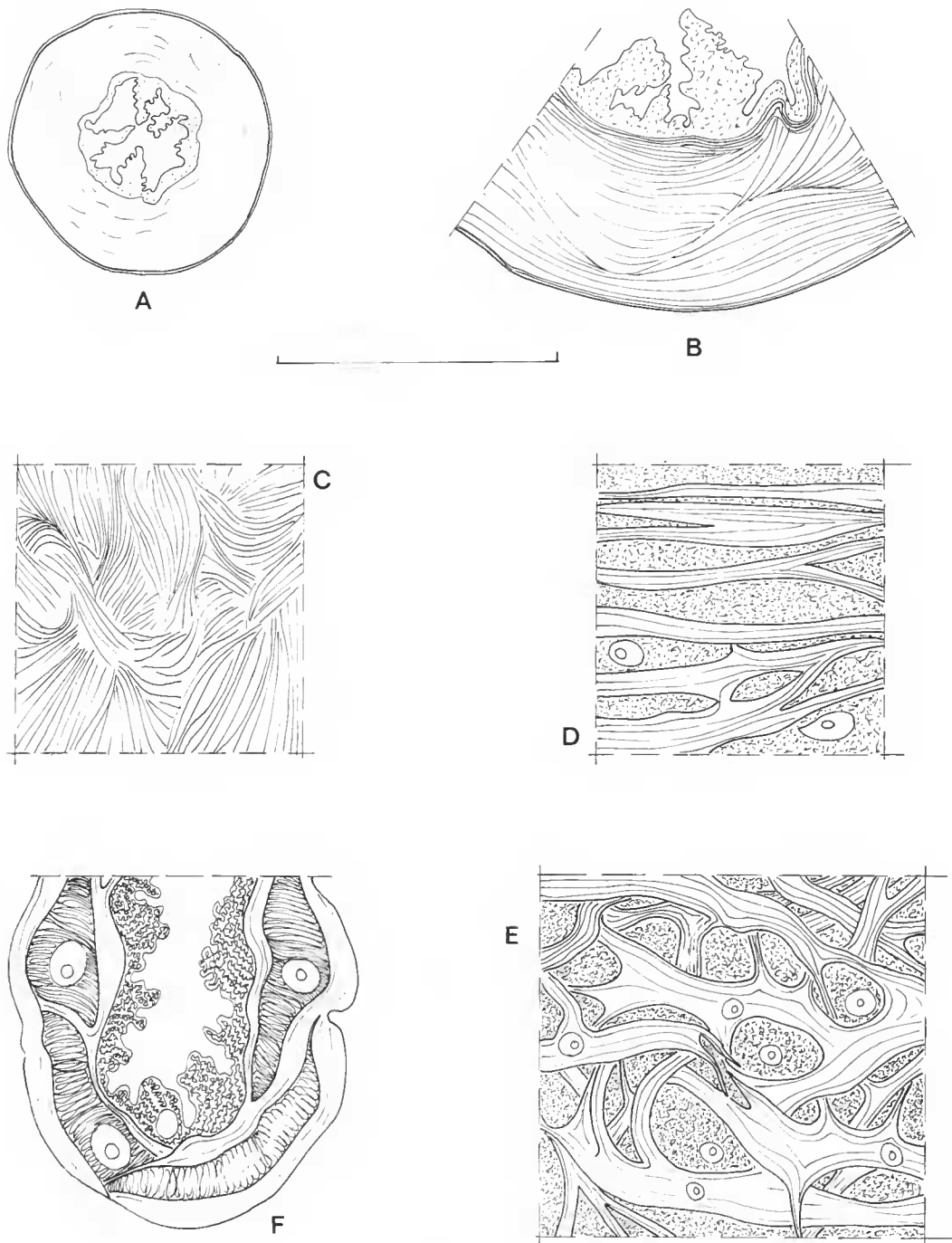


FIG. 14. — *Acanthoxyurus becrofti* n. sp. ♀ : Étude de l'ovjecteur : A, coupe transversale du vagin musculaire ; B, *id.*, détail ; C, *id.*, musculature en vue superficielle ; D, musculature en vue superficielle à la jonction du vagin musculaire et de la trompe utérine ; E, *id.*, au niveau de la trompe utérine ; F, détail d'une coupe transversale de la trompe utérine. (Valeur de l'échelle : A, 250 μ m ; B et E, 100 μ m ; C, D et F, 50 μ m.)

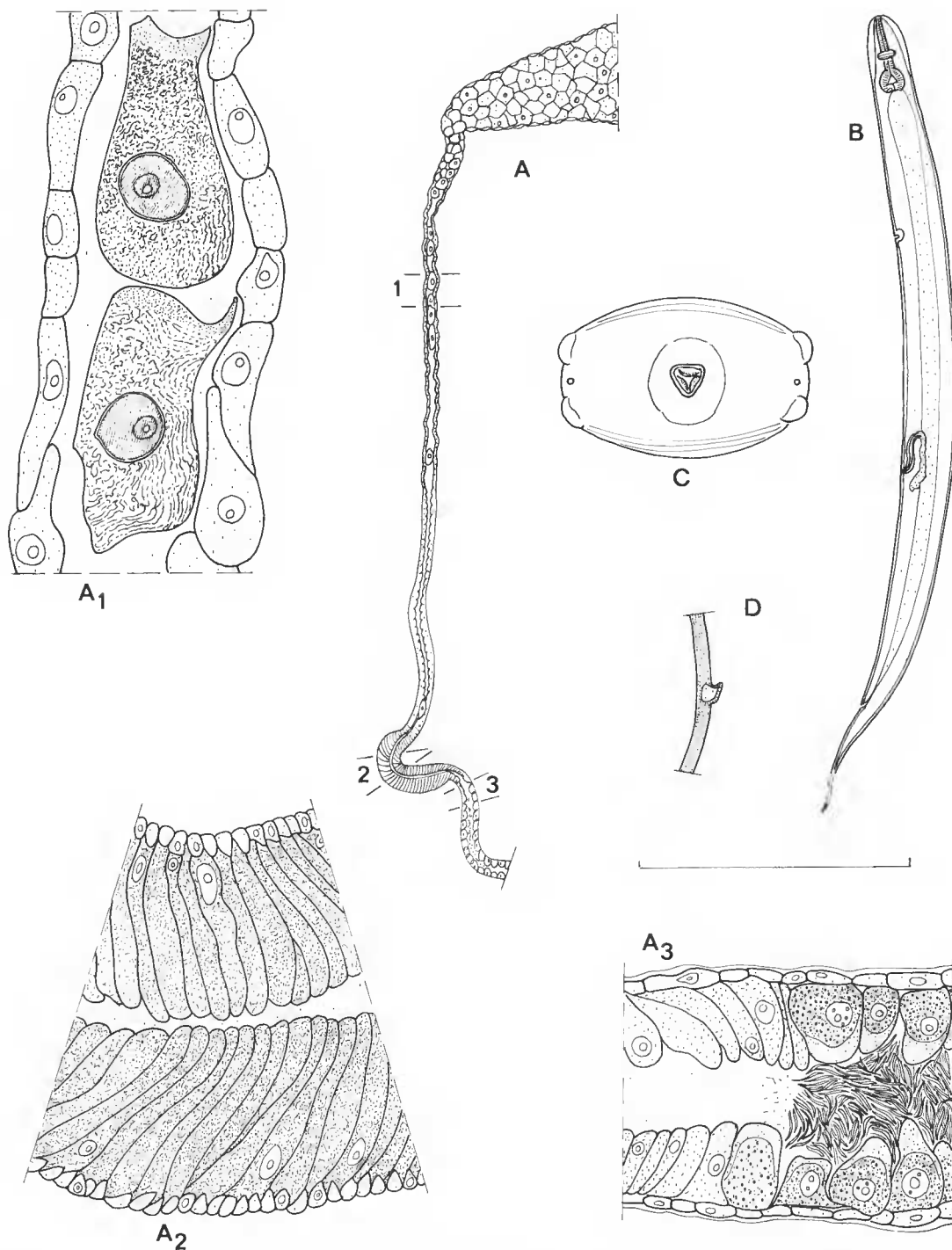


FIG. 15. — *Acanthoxyurus becrofti* n. sp. ♀ : Étude de l'oviducte disséqué : A, vue générale ; A₁, détail de 1 ; A₂, détail de 2 ; A₃, détail de 3 (spermatheque). — Larve L₄ : B, vue latérale gauche ; C, tête, vue apicale, D, aile latérale sur une coupe transversale au milieu du corps. (Valeur de l'échelle : A et B, 825 μ ; C et D, 50 μ .)

ADDENDUM

Après dépôt du manuscrit du présent article, nous avons pu examiner quatre nouveaux lots de parasites :

- *Acanthoxyurus anomaluri* Sandground, 1928 : matériel-type récolté chez *Anomalurus orientalis* au Tanganyka — USNM Helm. Coll. 76027-T40H.
- *Acanthoxyurus obubra* (Baylis, 1936) : matériel-type récolté chez *Anomalurus fraseri* au Nigeria — British Museum : 1936.4.17 (114-140).
- *Acanthoxyurus beecroftii* n. sp. : spécimens récoltés par BAYLIS (1936) chez *Anomalurus beecroftii* au Cameroun — British Museum : 1936.4.17 (141-145).
- *Acanthoxyurus vincenti* Quentin, 1974 : spécimens récoltés par F. PUYLAERT chez *Anomalurus derbianus* au Cameroun — R.G. Mus. Afr. Centr. (Tervuren) : 37-073.

Nous avons ainsi pu vérifier l'identité des spécimens décrits par QUENTIN (1974) et par nous-même dans ce qui précède sous les noms d'*A. anomaluri* et d'*A. obubra*, avec les spécimens-types des espèces correspondantes. Les spécimens récoltés par BAYLIS chez *A. beecroftii* et qui ne comprennent que des femelles sont identiques à ceux que nous décrivons plus haut sous le nom d'*A. beecroftii* n. sp. : BAYLIS avait donc vu juste puisqu'il signalait que ces spécimens « may possibly represent a different species », dans sa description originale d'*A. obubra*. Enfin, les spécimens récoltés par F. PUYLAERT et qui comprennent des mâles et des femelles sont identiques à ceux décrits par QUENTIN (1974) et par nous-même, ci-dessus, sous le nom d'*A. vincenti*.

Remerciements

Nous remercions les Drs J. R. LICHTENFELS (USNM), D. I. GIBSON (British Museum) et F. PUYLAERT (MRAC, Tervuren) pour leur aimable collaboration.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAYLIS, H. A., 1936. — Some parasitic worms from the British Cameroons. *Ann. Mag. nat. Hist.*, sér. 10, 17 : 257-272.
- HUGOT, J. P., 1983. — Deux oxyures parasites de *Petromus typicus*, un Rongeur sud-africain archaïque. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., 5, section A (1) : 187-199.
- QUENTIN, J. C., 1974. — Sur les Oxyures d'Anomalures. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 3^e sér., n° 256, Zool. 178 : 1507-1523.
- SANDGROUND, J. H., 1928. — Some new Cestode and Nematode Parasites from Tanganyka Territory. *Proc. Boston Soc. nat. Hist.*, 39 (4) : 131-150.
- TRONCY, P. M., 1969. — Contribution à l'étude des Helminthes d'Afrique, principalement du Tchad. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 2^e sér., 41 (6) : 1487-1511.

